

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTATIONS DU BANDAMAN »

Siège Abidjan-Cocody Angré 8ème Tranche, Star 10,  
Villa 78, lot n°78, ilot n°05, 01 BP 957 ABIDJAN 01. le  
local se situe au sein de la cité star 10, villa 78., Lot 78,  
Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTATIONS DU BANDAMAN »

Objet :

- Import-Export ;
- Toutes activités de tourisme ;
- Agro-industrie ;
- Formations diverses ;
- Marketing;
- Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ;
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody Angré 8ème Tranche, Star 10, Villa 78, lot n°78, ilot n°05, 01 BP 957 ABIDJAN 01. le local se situe au sein de la cité star 10, villa 78., Lot 78, Ilot 05

Dirigeant(s) M BANDAMAN N'DRIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01386 du 28/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16936/GTCA/RC/2024 du 28/03/2024

